

# L'ELEVAGE DES CHEVRETTES

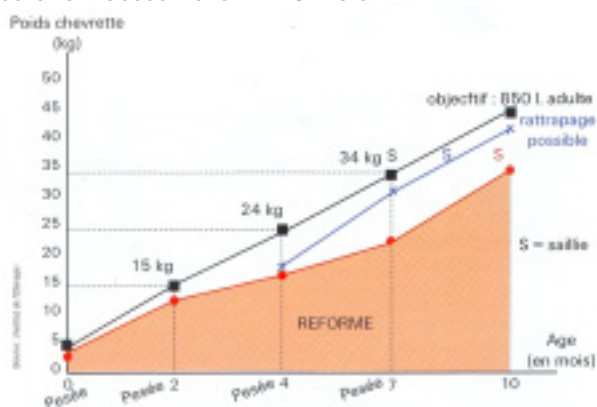
L'élevage des jeunes est un investissement nécessaire et prioritaire chaque année dans un élevage de chèvres : pour maintenir constant ou pour accroître l'effectif, et pour améliorer le potentiel génétique du troupeau.

Comme tout investissement, il faut rechercher à le rentabiliser au mieux en veillant à la croissance de ces animaux, résultat de conditions et conduites d'élevages satisfaisantes, et en étant attentif à leur reproduction. Ces deux points seront déterminants pour la future carrière laitière de l'animal.

La conduite optimale des chevrettes doit permettre une mise-bas vers 12-13 mois.

## La croissance type

Les courbes de croissance ci-dessous correspondent à des « courbes-objectif » pour des mises-bas des chevrettes vers 12-13 mois.



(Source: Institut de l'Élevage)

\* **de 0 à 4 mois, et surtout dans les deux premiers mois** : forte croissance.

Le QMG (Gain Moyen Quotidien en poids) objectif doit être :

- de 180 g/j à 200 g/j durant les 2 premiers mois.
- de 150 g/j de 2 à 4 mois.

\* **de 4 à 7 mois** (reproduction) : freinage de la croissance. GMQ objectif : 100 à 110 g/j.

\* **de 7 mois à la mise-bas** : GMQ objectif : 100 g/j.

## Combien d'animaux

### pour le renouvellement des troupeaux :

Pour un troupeau de **100 chèvres** en lactation en rythme de croisière, avec un taux de renouvellement annuel de 25 %, il faut garder les **60 meilleures chèvres** à accoupler pour le renouvellement. Ce sont les mères-support.

Ceci donnera en moyenne (compte tenu des problèmes d'élevage et de reproduction que l'on peut rencontrer) **30 chevrettes** qui seront élevées et mises à la reproduction, pour en avoir **25 en première lactation** par la suite.

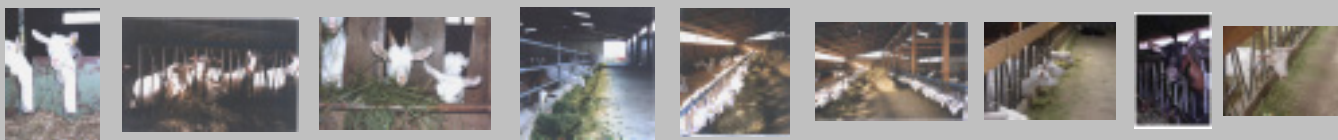


⇒ Face à cette courbe-objectif de croissance de la chevrlette, il existe un certain nombre de repères, de poinds minimums à des ages-types :

- À la naissance : en moyenne les animaux à garder doivent peser au moins 3.5 kg.
- Au sevrage : les chevrettes doivent peser au moins 15 kg vers 2 mois.
- À la mise à la reproduction : les animaux doivent peser au moins 32 kg pour les Alpines et 35 kg pour les Saanen, soit environ 50 % du poids adulte, vers 7 à 8 mois.

⇒ Des rattrapages de poids sont possibles durant la croissance de la chevrlette, en ajustant l'énergie et la matière azotée de la ration, mais seulement dans une certaine limite.

En dessous d'un certain niveau (cf. courbe - objectif), le rattrapage est illusoire, et il vaut mieux reformer l'animal.



### *Peser les chevrettes aux périodes clés :*

- Pour bien piloter la croissance et l'élevage de ses chevrettes, il faut les peser au moins aux **trois périodes clés** que sont : la naissance, avant sevrage, avant mise à la reproduction.

Une quatrième pesée à quatre mois est souvent très utile.

Les résultats de ces pesées peuvent être reportés à côté des "courbes-objectif" pour voir où en sont vos animaux.

- Ces indications de poids -"âge-type" sont indispensables pour :
  - adapter l'alimentation en cas de rattrapage souhaité,
  - prendre des décisions: de réforme, de mise à la reproduction, de sevrage...
  -

Le rattrapage c'est : la mise en lot des petites chevrettes, retarder le sevrage, ou distribuer plus de concentrés après le sevrage.
- A titre d'exemple, un manque de poids à la mise à la reproduction de 3 kg induit en moyenne une perte de 40 à 60 litres par lactation durant toute la carrière de l'animal.

⇒ Les principaux facteurs qui influencent la croissance sont :

- l'état de santé : hygiène générale, surveillance sanitaire, traitement,
- les conditions de logement : espace, ambiance, équipement,
- l'homogénéité et la taille du lot : réduction de la concurrence entre les animaux à l'auge,

### L'alimentation et l'élevage aux différentes périodes clés

A titre d'exemple, voici quels sont les besoins minimums, pour chaque mois, en terme du PDI et d'Energie, pour obtenir à 7 mois une chevrette de 33-34 kg :



Âge (mois)	1	2	3	4	5	6	7
Énergie (UFL/j)	0,43	0,52	0,59	0,68	0,77	0,81	0,80
PDI (g/j)	64	70	69	68	67	65	60

Cependant, l'éleveur raisonnera plus souvent par période d'élevage, lui permettant notamment de vérifier régulièrement si ses objectifs sont atteints : naissance et phase lactée, sevrage, sevrage—4 mois, 4 mois -mise à la reproduction, reproduction -mise-bas.

### De la naissance au sevrage :

#### \* Choix des animaux :

- Il faut éliminer les animaux présentant des tares : doubles trayons, abcès, malformation génitale...
  - Ne retenir que des animaux qui font un certain poids, qui sont vigoureux et qui ont un certain appétit 2 heures après la naissance.
- Il a été indiqué de garder des chevrettes qui en moyenne font au moins 3,5 kg. Plus précisément, on peut se fixer des poids optimums en fonction du nombre d'animaux dans la portée :
- portée simple : 4,5 kg ;
  - portée double : 4 kg ;
  - portée triple : 3,5 kg ;
  - portée quadruple et plus : 3 kg.



### \* Alimentation :

⇒ Dès la naissance et au moins dans les 2 heures qui la suivent, faire consommer  $\frac{1}{4}$  de litre de colostrum. Cette consommation de colostrum, indispensable à l'immunité de la chevrette, devra se poursuivre pendant au moins 24 heures.

Rappel : il est interdit de livrer du lait à la laiterie pendant au moins les 7 premiers jours après la mise-bas de la chèvre.

Afin de lutter contre le CAEV, le colostrum sera thermisé (56°C pendant 1 heure, vérifier la température du thermiseur).

⇒ Phase lactée :

– Du 2<sup>ème</sup> jour au sevrage : apporter progressivement du lait reconstitué en fonction de l'appétit. Il faut viser un apport journalier de 1,8 à 2 litres de lait reconstitué au 21<sup>ème</sup> jour, et prolonger cette distribution jusqu'au sevrage.

– Préparation : Il faut bien veiller à la température de dilution (eau à 50-55°C) et de distribution (lait reconstitué proche de 40°C).

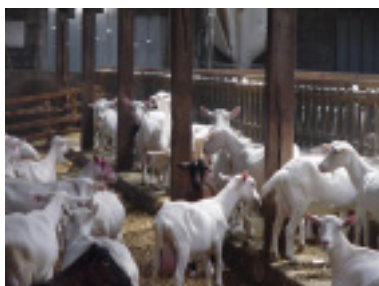
– Concentration: obtenir un lait reconstitué dosant à 35 g de MG/litre de lait reconstitué, soit :

- 210 g poudre/litre d'eau, si poudre à 20 % MG
- 200 g poudre/litre d'eau, si poudre à 21 % MG
- 190 g poudre/litre d'eau, si poudre à 22 % MG
- 180 g poudre/litre d'eau, si poudre à 23 % MG
- 170 g poudre/litre d'eau, si poudre à 24 % MG

⇒ Fourrages et concentrés :

– Fourrages : Durant les 15 premiers jours, apporter une paille de bonne qualité et un foin très fibreux à volonté pour arriver au sevrage à 200-300 g/j.

– Concentrés : A partir de la deuxième quinzaine, apporter à volonté un concentré chevrette de démarrage à 18 % de M.A.T. (aliment du commerce ou un mélange  $\frac{3}{4}$  céréales +  $\frac{1}{4}$  soja + minéraux).



⇒ Soins :

- Désinfection du cordon ombilical à la naissance,
- 8 à 15 jours après la naissance : prévoir l'écorchage,
- veiller à la propreté de l'eau et du matériel d'abreuvement (louve, gouttières, multitétines),
- avant le sevrage, vacciner contre la pasteurellose (à 1 mois) selon l'avis du vétérinaire.

### Le sevrage :

- Il s'effectue lorsque les animaux ont atteint un poids d'au moins 15 kg. à l'âge de 2 mois si la croissance durant la phase lactée a été correcte. A deux mois, si les animaux pèsent moins de 12 kg, il faut les réformer ; s'ils pèsent entre 12 et 15 kg : retarder le sevrage et prolonger l'alimentation lactée jusqu'à 15 kg. S'ils font 15 kg : sevrer.
- Le sevrage sera soit brutal à la louve, soit sur 3 à 5 jours en lait distribué (distribution d'un seul repas par jour alors).

### Du sevrage à 4 mois :

#### \* Alimentation :

- Le but, durant cette période, est de développer la panse de la chevrette, donc : apporter un foin de très bonne qualité et appétent : jusqu'à 800 g par jour et par chevrette à 4 mois. Continuer à apporter de la paille en libre-service dans un râtelier.
- Apporter du concentré, 18 % de M.A.T. puis 16 %, jusqu'à 400 grammes par jour et par chevrette. En cas de distribution de concentré fermier, ne pas oublier les CMV. Après le sevrage, le concentré fait la croissance. On pourra en ajuster l'apport selon le rythme de la croissance.



\* Soins :

- Surveiller la coccidiose et traiter si nécessaire (8 à 10 jours après le sevrage),
- Éventuellement, vaccin contre l'entérotoxémie et rappel du vaccin contre la pasteurellose.

De 4 mois à la mise à la reproduction :

A 4 mois, la chevrette pèse au moins 24 kg (plutôt 25 kg en race Saanen). Il faut atteindre un minimum de 32 kg pour les Alpines et 35 kg pour le Saanen au moment de la mise à la reproduction vers 7-8 mois.

\* Alimentation :

L'objectif est d'optimiser la rumination, par l'apport de très bons fourrages.

La ration sera constituée de foin (au moins 1,2 kg), de paille au râtelier et de concentrés à 16 % MAT : 400 g à 700 g selon la qualité du foin et les nécessités de rattrapage de poids. Pour une quantité journalière importante de concentrés, fractionner les apports.

\* Soins :

- 15 jours avant la saillie, apport de vitamines : AD3E.
- Éviter le stress au moment de la mise à la reproduction, du type changement de bâtiment.
- Avant la mise à la reproduction, sortir le fumier, désinfecter.
- Éventuellement, 3 semaines avant la mise à la reproduction, vacciner contre la fièvre Q et la chlamydie.

De la reproduction à la mise-bas :

La période critique se situe pendant le premier mois de gestation. Il faut éviter pendant cette période les changements de régime alimentaire et les changements de bâtiments.

\* Alimentation :

- Passage au régime adulte, avec du foin de très bonne qualité dont les quantités distribuées augmenteront progressivement, et des concentrés dont la quantité distribuée ne dépassera pas 600 g par Jour.

L'allotement :

- La constitution de lots homogènes permet :
  - de réduire la concurrence entre les petites et les grosses à l'âge,
  - d'adapter le régime alimentaire, tout particulièrement de concentrés, en fonction du rythme de croissance souhaitable par lot.
- Durant la phase lactée, il convient de faire des lots d'une quinzaine de chevrettes, et ensuite de réalloter en fonction des poids et tailles des chevrettes après le sevrage, en séparant les mâles des femelles. Les animaux à croissance insuffisante seront reformés.

Quelques repères pour l'alimentation en fin de gestation :

UFL : 0,85 kg/MS  
 PDI : 85 g/kg MS  
 Amidon : 10 à 15 %  
 Cellulose : 25 %

Les chevrettes doivent recevoir leur ration de base de lactation au moins un mois avant la mise-bas.

\* Soins : rappels de vaccins éventuellement.

**Pour assurer une bonne croissance et un bon développement des chevrettes, il ne faut pas oublier :**

- . les stocks nécessaires, en foin de bonne qualité (une chevrette c'est au total 350 kg de fourrages et 150 kg de concentrés),
- . des longueurs à l'auge suffisantes.
- . Une surface paillée suffisante.